



Informations communales

Février 2025

Déclaration d'impôt

Nous vous rappelons que le délai de remise des déclarations d'impôt est fixé au **28 février 2025**.
Nous vous remercions vivement pour le respect de cette échéance.



Duel intercommunal « Suisse bouge ! Cornol bouge ! » du 1^{er} au 31 mai 2025

« Cornol bouge ! » aura à nouveau lieu cette année. En attendant la sortie du calendrier et des activités qui vous seront remis en temps voulu, les personnes intéressées à organiser des activités ou à travailler bénévolement durant cette période peuvent prendre contact avec le secrétariat communal.



A louer

La Fondation La Valletaine met en location :
Un appartement de 2.5 pièces, situé à la Route des Rangiers 7a, pour le prix de Fr. 880.00, charges comprises. Entrée à convenir.

Les personnes intéressés peuvent prendre contact avec le secrétariat communal au 032 462 25 88.

Sondage

La Commune en collaboration avec l'UAPE La Cornoline, penche sur un dossier de faisabilité d'ouverture d'une crèche dans notre village.

Afin d'estimer la demande, nous invitons les citoyens et citoyennes de Cornol et environs, de répondre à ces quelques questions.

Vous trouverez le sondage sous l'onglet « Actualités » sur notre site internet (www.cornol.ch) ou sur notre page facebook.

Un grand merci !

Ramassage crottes de chien

Nous prions la population, et en particulier les propriétaires de chien, de ramasser les déjections canines notamment à la Rue de la Poste, Champ des Rochets et Chemin de l'Étang. Des poubelles sont à disposition au début et à la fin du Chemin de l'Étang en direction l'étang, à la Rue de la Poste à l'intersection avec le chemin piéton qui va à l'école ainsi qu'à la Route de la Baroche le long du « trottoir » qui mène au terrain de foot. Merci d'avance de votre collaboration.

Manifestations

- Le concert de la Fanfare l'Ancienne aura lieu **le samedi 1^{er} mars 2025, à 20h00**, à la halle de gymnastique de Cornol, sous la direction de Mme Claudette Theurillat.
- Le loto de l'Amicale du SIS Mont-Terri se déroulera le **dimanche 23 mars 2025**, à la halle de gymnastique de Cornol, à **15h00**.



7	13	4650	89	
12	344051	78		
6	23	687780		
4	1624	67	82	
	3648	647185		
1	17	31	59	75

Film « File l'Allaine »

La commune organise une projection du film « File l'Allaine » à la **salle paroissiale, le dimanche 16 février 2025, à 15h00**. Entrée libre.

« Fil l'Allaine », c'est le titre du film de Louis-Philippe Donzé et de Jean-Louis Merçay retraçant les quelques 60 km de méandres de la rivière ajoulote, de sa source à Charmoille jusqu'à Morvillars, où elle devient l'Allan.

Nous vous attendons nombreux à cette occasion.

Mise au concours - Cabane forestière

La commune mixte de Cornol met au concours un poste de **fournisseur et gestionnaire du bois de la cabane forestière**.

- Bois : longueur maximale des bûches 40cm
- Consommation annuelle à fournir : illimitée (en fonction du taux d'occupation de la cabane, il faut compter environ 10 stères à titre indicatif)
- Entretien du mobilier intérieur et extérieur, nettoyage, ponçage, imprégnation si nécessaire, etc.
- Durée : contrat annuel (renouvelable tacitement)

Les personnes intéressées envoient leur candidature avec une offre de prix annuelle, jusqu'au 17 février 2025, à l'attention du Conseil communal, Route des Rangiers 5, 2952 Cornol.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec le conseiller en charge, M. Michel Comment, au 079 844 90 85.

Accès en véhicule à l'école

Pour des raisons de sécurité et selon le règlement de l'école primaire de Cornol, nous vous rappelons que l'accès en véhicule à l'école durant les heures de cours est interdit. Nous vous vous remercions de votre compréhension.



Mises au concours

La commune mixte de Cornol met au concours un poste de **responsable de l'entretien des fleurs du village** ainsi qu'un poste de **responsable de l'arrosage des fleurs du village** (l'annonce et les cahiers des charges sont disponibles sur le site de la commune). Il s'agit de postes temporaires pour la période allant du 1^{er} mai au 31 octobre ; ils sont rémunérés par un forfait fixé d'avance. La même personne peut cumuler les deux postes ; il est aussi envisageable que plusieurs personnes se partagent chacun des deux postes.

Les citoyens intéressés sont priés de s'adresser au plus tard le 14 février 2025, au secrétariat communal de Cornol, Route des Rangiers 5, 2952 Cornol ou par email à : secretariat@cornol.ch.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec le secrétariat communal de Cornol au 032 462 25 88.



Des livres et des bébés

Les ateliers d'éveil aux livres pour les tout-petits se dérouleront à Porrentruy, **les mercredis, de 09h30 à 10h30**

26.03.2025 à la Bibliothèque municipale

14.05.2025 au Centre de puériculture

01.10.2025 à la Bibliothèque municipale

26.11.2025 au Centre de puériculture

Balades conviviales

03 avril 2025 / 08 mai 2025 / 05 juin 2025

03 juillet 2025

Balades organisées par le centre de puériculture jurassien. Rendez-vous à la Place des Bannelats à Porrentruy. **Inscription au 032 466 76 36.**
Annulation d'office en cas de pluie !



Centre de puériculture - Porrentruy

Le centre de puériculture jurassien est une association qui accompagne les familles avec enfants de 0 à 4 ans. Il est composé d'infirmières spécialisées de la petite enfance qui prennent soin de la santé des familles et soutiennent la parentalité. Les prestations sont gratuites et confidentielles.

Permanence téléphonique

032 466 76 36

Lundi au vendredi de 08h00 à 10h00

ou laisser un mot sur le répondeur

Consultations sur rendez-vous

Lundi au vendredi de 08h00 à 12h00

Lundi et jeudi de 14h00 à 18h00

Visites à domicile

Dans tous les villages sur demande

Puéricultrices

Mme Thérèse Choffat

Mme Lysiane Portmann

Pour tous les renseignements nécessaires :

www.puericulture-jura.ch

Programme Bâtiments 2025

Le Programme Bâtiments du canton du Jura soutient l'assainissement énergétique des bâtiments. Les propriétaires peuvent ainsi bénéficier de subventions pour l'isolation de l'enveloppe du bâtiment et le recours aux énergies renouvelables pour le chauffage.

Le programme est renforcé cette année avec de nouvelles mesures découlant de la nouvelle loi sur le climat et l'innovation. Les subventions sont désormais particulièrement incitatives pour le remplacement des chauffages électriques décentralisés, dans les bâtiments dépourvus de système hydraulique de distribution de chaleur.

Elles sont aussi très attractives pour les propriétaires d'immeubles qui envisagent le remplacement de leurs chaudières de grande puissance. Pour tous les propriétaires, un assainissement énergétique global du bien immobilier est aussi mieux soutenu que précédemment.

La Section de l'énergie présentera le Programme Bâtiments du canton du Jura lors de trois séances d'information publique :

- **Mardi 04 février 2025 à 19h00 à Porrentruy, à l'aula de l'école de l'Oiselier ;**
- **Jeudi 06 février 2025 à 19h00 à Saignelégier, à la salle Saturne du Centre des loisirs ;**
- **Lundi 17 février 2025 à 19h00 à Delémont, à l'auditoire de StrateJ.**

Des informations détaillées sont disponibles ici : <https://www.jura.ch/DEN/SDT/Energie/Subventions/Programme-Batiments-1/Programme-Batiments.html>



Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le mardi après-midi de carnaval, soit **le 4 mars 2025**.

Merci de votre compréhension

Propreté des rues du village

Les rues du village doivent rester propres, trop souvent des déchets souillent la voie publique, en particulier le long de la rue de la Poste. Le conseil communal se garde le droit de sanctionner les contrevenants.



Assemblée communale extraordinaire

Nous vous informons qu'une assemblée communale extraordinaire se déroulera le **jeudi 20 février 2025**, à **20h15**, à la **salle paroissiale**.

L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2024
2. Statuer sur l'octroi du droit de cité communal de Mme Marie Johana Ngamboe
3. Pour donner suite à l'initiative « STOP à la pseudo revitalisation de la Cornoline », discuter et voter l'ajout de l'alinéa 2 à l'article 12 du règlement communal sur la gestion des eaux de surface (RGES)
4. Prendre connaissance des modifications intervenues à la suite du traitement des oppositions et adopter le Plan Spécial « Protection et revitalisation de la Cornoline, bas du village » comprenant le plan d'occupation du sol, le plan des équipements et les prescriptions
5. Discuter et voter l'adoption du règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité
6. Discuter et voter une participation financière de CHF 18'000.00 au capital-actions de la société Energies District de Porrentruy « EDP SA », sous réserve de sa constitution. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et signer les actes y relatifs

Le procès-verbal de la dernière assemblée est consultable sur le site internet www.cornol.ch ou à l'administration communale. Les demandes de compléments ou de rectifications peuvent être adressées, par écrit, au secrétariat communal, au plus tard jusqu'à la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Les règlements mentionnés aux points N° 3 et N° 5 de l'ordre du jour, sont déposés publiquement au secrétariat communal 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale et sur le site internet www.cornol.ch, où ils peuvent être consultés. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit, au secrétariat communal.

Rai-tiai-tiai

Nous vous informons que le groupe des jeunes passera dans les rues du village **dans la nuit du 3 au 4 mars 2025** pour le traditionnel Rai-Tiai-Tiai.

Les boissons minérales et petits en-cas sont les bienvenus. Vous pouvez les déposer en évidence sur votre propriété, les jeunes vous en remercient d'avance.

Le conseil communal rappelle qu'il est interdit de causer des dégradations, plus spécialement aux bâtiments et au mobilier urbain, etc. Il est également interdit de déplacer du matériel ou du mobilier, ceci afin d'éviter des plaintes. Merci de votre compréhension.



Carnaval des enfants

Pour le carnaval des enfants, la commune et le groupe des parents qui se sont annoncés, organisent un petit cortège à travers le village **le mardi 4 mars 2025 à 14h00**. Départ et arrivée devant la halle de gymnastique de Cornol.

Une bataille de confettis se déroulera à l'arrivée et un goûter sera offert aux participants. Comme l'année dernière, il sera possible de s'inscrire sur place au concours de costumes qui aura lieu dans la halle de gymnastique.

Les personnes intéressées à rejoindre le groupe existant peuvent contacter :

M. Isaac Oberli au 079 744 05 21 ou le secrétariat communal au 032 462 25 88.

Pour le goûter, les parents qui souhaitent faire des pâtisseries sont priés de s'annoncer au bureau communal **jusqu'au 24 février 2025**.

Il a été collecté en 2024 sur Cornol, **2'699 kg** de vêtements usagés dans les bennes TEXAID

Quelques chiffres au 29 janvier 2025 :

104 élèves à l'école
1079 habitants